

Sommaire

Du numéro 1302

● L'économie

Bilan international.

La crise des pays émergents s'est propagée au Japon **2**

Vers un ralentissement de la croissance en Europe **3**

● La Bourse en direct

Le franc quitte la Bourse en beauté **4**

Monnaies. Une année folle pour le dollar **6**

Taux. La revue annuelle du marché obligataire **6**

Une superpuissance est née **7**

Le panorama des conseils d'« Investir » **8**

LVMH détend ses liens avec Diageo... et se rapproche de La Brosse et Dupont **10**

● L'analyse des valeurs

BNP: un titre plébiscité;
L'Oréal: l'action à 4.040 F;
Canal+: contrariétés de fin d'année. **11 à 13**

Nos sélections.
Les portefeuilles PEA **13**

Introductions. Un bilan boursier très mitigé **14**

Les valeurs moyennes **14 et 15**

Les valeurs étrangères **16**

● Les secteurs

Pharmacie. Les laboratoires européens atteints par le virus des fusions **17**

● Spécial bilan

1998 a couronné le règne faste pour la Bourse du nouveau franc

Des cours multipliés par 23 en quarante ans **18 et 19**

Marchés étrangers. Les places internationales surmontent la tourmente de l'été **20**

Le bilan des opérations financières du second semestre **21**

● Le coin du spécialiste 22

● Sicav et placements

Sicav-FCP: un bilan favorable aux actions françaises **32**

Assurance vie. Les performances des contrats plus transparentes **33**

L'indicateur financier Banque Populaire-« Investir » **34**

● Spécial euro

Comment « Investir » va franchir avec vous le cap de l'euro **35**



L'éditorial de Robert Pierron

L'euro à la conquête des chaumières

Depuis hier, à 0 heure très précisément, 291 millions d'Européens sont entrés dans une ère nouvelle, celle de la mise en commun de leur monnaie. Un moment historique s'il en est, puisque, au même titre que les couleurs du drapeau, la monnaie représente un des symboles, sinon le plus romantique, du moins le plus efficace, inventés pour nourrir la conviction de partager le même destin collectif. Pour l'Europe, c'était déjà une gageure que de parvenir à donner forme à l'euro au jour et à l'heure prévus.

Ce premier pari gagné par l'euro constitue à lui seul un message de confiance dans l'avenir, pour peu qu'on ait à l'esprit que sur le Vieux Continent s'organise un marché intérieur d'un poids démographique supérieur à celui des Etats-Unis, et d'un poids économique talonnant celui de l'empire du billet vert. Qu'on n'oublie pas non plus que la toute-puissance du dollar sur les marchés de capitaux a longtemps réduit les économies européennes, divisées, aux seconds rôles dans le concert mondial. En se posant en rival du dollar, l'euro doit contribuer au rééquilibrage.

A cet égard, on soulignera le rôle moteur des marchés financiers de l'Eurolande qui, en basculant sans réserve dans l'euro, donnent au lancement de la monnaie unique le souffle d'un véritable big-bang. On peut en attendre des retombées considérables. L'ampleur des efforts consentis par la place de Londres, pour l'heure à l'écart de la zone, en dit long sur les enjeux de cette révolution. Avancée significative vers un marché boursier européen intégré, quelles que soient les péripéties et les querelles pour y parvenir, l'événement est sans conteste de nature à conférer à l'euro sa crédibilité sur l'échiquier de la finance internationale et, au-delà, à lui assurer dans les échanges commerciaux la part qu'il est en droit d'attendre. Pour le plus grand bien des entreprises européennes.

Il reste que la nouvelle monnaie devra d'abord s'imposer à domicile. Sa banalisation dans le mon-

de des affaires aidera à vaincre la peur de l'inconnu. Son intégration à la vie quotidienne exigera néanmoins beaucoup d'efforts d'adaptation de la part des indivi-

us. Et à cet égard, on peut considérer que le meilleur moyen de bien passer l'obstacle sera d'adopter l'euro le plus rapidement possible dans la conduite de ses affaires personnelles. Dans cette perspective, la gestion du portefeuille boursier doit constituer la plus efficiente des gymnastiques pour se préparer à l'immersion totale de 2002.

Mais, suffira-t-il, comme le suggérerait Pascal, de se mettre à genoux pour trouver la foi ? Si, dans une grande majorité, les Français perçoivent l'avènement de l'euro d'une manière globalement positive, subsistent des interrogations légitimes quant aux retombées sur leur niveau de vie ou leur statut social. Pour avoir déjoué les arguments des euro-sceptiques, la monnaie doit maintenant ras-

surer les euro-inquiets. Ceux-ci sont prêts à croire le président de la Banque centrale européenne quand il déclare au *Monde* que « l'euro dopera le bien-être général ». Mais l'opinion, pour qui l'euro est d'abord un outil au service des entreprises, si ce n'est un joujou de technocrates, jugera sur pièces.

Dans bien des domaines, la mécanique enclenchée par la mise en place de l'Union monétaire appelle de nouveaux progrès dans l'intégration communautaire et il en est peu où la naissance de la monnaie unique ne mette en lumière les besoins d'accélération de l'harmonisation, comme dans la fiscalité ou la réglementation sociale, par exemple. Le renforcement du sentiment que les chances et les contraintes doivent être identiques pour tous les Européens fait peser sur l'euro la menace d'une cristallisation d'inévitables déceptions. Après s'être imposé autour des tables de négociation, l'euro entame sa conquête des chaumières. Il y faudra beaucoup de doigté politique, un brin de chance conjoncturelle et une bonne dose d'enthousiasme.



Un message de confiance dans l'avenir

L'opinion de Jean-Pierre Thomas*

Fonds de pension : passons à l'action

En ce début d'année, la question des fonds de pension est plus que jamais d'actualité.

D'abord, parce que, l'heure où l'Europe se donne, après la libre circulation des capitaux et la libre prestation de service, une monnaie unique, est-il concevable que la France reste le seul pays de la zone euro qui ne se soit pas doté d'un système de retraite par capitalisation ?

Ensuite, parce que les difficultés de nos régimes de retraite par répartition sont chaque jour plus criantes.

Enfin, parce qu'il ne se passe pas de jour sans que la presse économique fasse état de la prise de contrôle d'une grande entreprise française ou européenne par des fonds anglo-saxons.

Comment prétendre construire un nouveau modèle de société français et européen à l'heure de l'euro, si les décisions sont prises dans les quartiers généraux de New York ? Et si les salariés — les futurs retraités — français des grandes entreprises travaillent pour fournir les dividendes qui

financeront les pensions des retraités américains d'aujourd'hui et de demain ?

Seule la création de fonds de pension nous permettra de bénéficier, pour nos retraites, du grand mouvement de valorisation des capitaux en Europe et dans le monde.

Pour sauver nos régimes de retraites par répartition, et pour passer de la mondialisation exclusion à la mondialisation partagée, nous ne pourrions pas faire l'économie d'une réforme. Elle passe, nécessairement, par la création d'un système de retraite supplémentaire, fondé sur l'épargne.

Alors, qu'attendons-nous ?

Aujourd'hui, si le gouvernement veut, comme il l'affirme, des fonds de pension, il a le choix entre deux méthodes.

La première, la meilleure, c'est de reprendre la loi Thomas, votée,

mais jamais appliquée. Quitte à l'abroger si l'on veut changer son nom. Cette loi a fait l'objet d'un grand débat, mais je note que plus elle est critiquée, plus les solutions qui sont proposées s'en rapprochent. Je comprends qu'il faille lui apporter quelques modifications. Car la situation a évolué. Il faudra, par exemple, tenir compte, d'avantage que je ne l'ai fait, des systèmes d'épargne retraite existants, qui se sont considérablement développés ces quatre dernières années.

Evidemment, quel que soit le gouvernement, c'est un débat qu'il sera politiquement difficile de rouvrir.

L'autre voie qui s'ouvre au gouvernement, moins périlleuse, c'est l'optimisation des systèmes existants et leur harmonisation.

Pour répondre à la demande des entreprises et aux besoins des salariés, ces systèmes — épargne sa-

lariale et contrats d'assurance de groupe — ont beaucoup progressé.

Grâce aux progrès réalisés par les professionnels sur le plan des techniques et de la gestion d'actifs, il suffirait de peu de chose pour, à partir de ce qui existe, aboutir au résultat recherché, c'est-à-dire aux fonds de pension.

L'avenir, en tout état de cause, est à la retraite à la carte. Cela, la répartition ne peut le permettre. Tel n'est d'ailleurs pas son rôle. Seule l'épargne pourra concilier retraite et souplesse. En donnant à chacun la possibilité de mobiliser son capital accumulé sous la forme et au moment de son choix.

Cette perspective — avoir à la fois une retraite décente et une retraite à la carte —, nous devons l'ouvrir à tous les Français, en consolidant et en développant les systèmes de retraite par répartition, et en donnant le coup d'envoi de la capitalisation. Désormais, l'un ne peut aller sans l'autre.

* Ancien député, auteur de la loi Thomas, en charge des fonds de pension à la banque Lazard.



Un débat politiquement difficile

Index des valeurs citées dans ce n° 1302

Société	Page
Albert	14
Alphamos	15
Berger Levraut	15
Bernard Loiseau	15
Bic	12
BNP	11
Canal+	11
Carbone Lorraine	12
Colas	12
Crédit Lyonnais	12
Dassault	12
Dynaction	13
Eurodirect	14
Factorem	14
International Computer	15
Jacquet	14
La Brosse Dupont	10
L'Oréal	11
Louis Dreyfus Citrus	13
LVMH	10
Medasys	14
Naturex	15
Schlumberger	16
Sita	12
Sodice	14
Wolford	16

Le tableau de bord de la semaine

Du 30 décembre 1998

<p>Paris SBF 120 2.656,34</p>	<p>New York Dow Jones 9.257,67</p>	<p>Tokyo Nikkei 13.842,17</p>	<p>Londres FTSE 100 5.882,60</p>
<p>Taux CT Marché monét. 3 1/16</p>	<p>Taux LT OAT à 10 ans 3,89</p>	<p>Dollar En francs 5,61</p>	<p>Mark En francs 3,35</p>